



CONVOCATION RECTIFICATIVE AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE ORDINAIRE

du

Mardi 22 Septembre 2026 à 18 H 45 A LA MAIRIE

La présente convocation rectificative annule et remplace la convocation précédemment transmise pour cette séance. Elle intègre deux points supplémentaires à l'ordre du jour, relatifs au financement des travaux et au SDE76.

M. Le Maire, Jean-Marc GAILLON vous demande d'assister à la prochaine réunion ordinaire du Conseil Municipal le Mardi 22 Septembre 2026 - 18h 45 mn à la mairie de LA HAYE dans la Salle du Conseil.

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Mardi 22 Septembre 18h 45 mn

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 30 juin 2026
2. **Protection sociale complémentaire – Santé et Prévoyance**
Information du Conseil municipal sur les montants de participation de la commune à la complémentaire santé et au contrat de prévoyance.
3. **Association CARMA – Demande de subvention**
Examen et instruction de la demande de subvention présentée par l'association CARMA.
4. **Société SNEF – Contre-proposition**
Examen de la contre-proposition formulée par la société SNEF et décision du Conseil municipal.
5. **SDE76**
Avis et décision sur le retrait de la commune de Quincampoix-Fleuzy du Syndicat départemental d'énergie de la Seine-Maritime.





6. **Décision modificative n° 1 du budget principal 2026**

Intégration de la participation du SDE76 relative aux travaux de rénovation de l'éclairage public.

7. **Décision modificative n° 2 du budget principal 2026**

Inscription des nouveaux emprunts au chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées ».

8. **Souscription financement Crédit Agricole**

Demande de financements auprès du Crédit Agricole pour le préfinancement des travaux d'éclairage public et du Jardin pédagogique de Rose : prêt à moyen terme de 20 000 € et prêt à court terme FCTVA/subventions de 94 000 €.

9. **Modification de l'arrêté municipal n° 2026-04 relatif à la circulation et à la divagation des animaux domestiques**

Prise en compte des observations du contrôle de légalité et des dispositions de l'article L. 211-23 du Code rural et de la pêche maritime – arrêté n° 2026-04bis annulant et remplaçant l'arrêté n° 2026-04.

10. **Licence IV communale**

Information sur la situation administrative de la licence et sur les possibilités de mise à disposition ou de location.

11. **Actualités communales et questions diverses**

Les conseillers municipaux sont invités à transmettre leurs éventuelles questions par écrit, par courriel au secrétariat de mairie, **au plus tard le 17 septembre 2026**, afin de permettre la préparation des éléments de réponse nécessaires.

Pièces jointes :

- *Propositions de financement du Crédit Agricole*
- *Notification du SDE76 relative au retrait de la commune de Quincampoix-Fleuzy.*
- *Situation et synthèse budgétaire de la commune*

M. Le Maire vous remercie de bien vouloir me confirmer votre présence à cette séance dans les meilleurs délais afin de faciliter son organisation.

Le Maire, Jean-Marc GAILLON

La Haye, le 14 septembre 2026

Pouvoir : en cas d'absence, merci de bien vouloir donner votre pouvoir à un autre membre du conseil municipal. Le formulaire de pouvoir est joint à la présente convocation.





Publié le : 21/09/2026 19:42 (Europe/Paris)

Par : Camille Durand

https://www.intramuros.org/la-haye/documents_administratifs/79136